

**LYCEE JEAN-PIAGET
NEUCHATEL**

SECTION DE MATURITE

PLAN D'ETUDE-CADRE

ARTS VISUELS

I. OBJECTIFS GENERAUX

- L'enseignement des "arts visuels" se fixe comme but de développer les compétences relatives à la pratique des arts visuels (capacités sensorielles, affectives, intellectuelles, sociales et culturelles).
- L'expérimentation et la pratique de ces compétences impliquent une découverte et une conscience de soi, une réflexion sur les autres et sur le monde ainsi que l'étude du lien symbolique et des valeurs qui nous rattachent aux autres et qui relient les autres entre eux.
- Sur le plan pédagogique cet enseignement s'articule en trois moments clés: apprendre, pratiquer, produire (créer)¹.
- Ces trois moments supposent à leur tour un volet pratique (grammaire plastique dans ses applications bidimensionnelles et tridimensionnelles, maîtrise des moyens technologiques liés aux médias visuels) et un volet théorique (histoire de l'art, esthétique, sociologie de l'art, etc ...).
- Par la pratique de cet enseignement l'étudiant est amené à développer ses facultés d'observation, de représentation, d'imagination, d'expression et de compréhension.
- Les "arts visuels" ouvrent donc à tout un ensemble de domaines, des sciences humaines et sociales aux arts, des arts appliqués aux sciences de la communication.

L'option spécifique "arts visuels" se trouve devoir explorer les deux aspects liés à la culture des images: l'aspect symbolique et l'aspect de la communication.

Les facultés que l'étudiant est amené à développer dans l'étude des "arts visuels" (observation, représentation, imagination, expression, compréhension) servent en premier lieu l'épanouissement personnel de l'étudiant, mais elles ont une valeur universelle et sont indispensables dans tous les domaines de compétence définis par le nouveau type de maturité (techniques d'apprentissage, technologie, politique, éthique, compétences communicatives et esthétiques, épistémologiques, etc ...).

Les compétences plus spécifiquement technologiques que les étudiants doivent acquérir dans ce domaine (photo, vidéo, images numérisées, dessin, objets en trois dimensions) sont non seulement de plus en plus requises dans le monde professionnel, mais sont également utiles pour gérer et organiser le travail de recherche de l'étudiant au cours de ses études. Sous cet aspect, l'étude des arts visuels peut contribuer à l'interdisciplinarité non seulement sur le plan des contenus, mais aussi sur celui plus pratique et utilitaire de l'apprentissage des méthodes de recherche et de travail.

¹La troisième phase de cet enseignement nécessite une remarque:

Il est bien évident que l'on n'apprend pas à créer, tout au plus peut-on apprendre à produire des images ou des objets, d'autant plus facilement que les moyens technologiques contemporains permettent de produire des images et des objets à bon compte, en escamotant l'ancien et pénible apprentissage de l'habileté manuelle et conceptuelle, mais, là est précisément le piège, toute production d'image, pour complexe et élaborée qu'elle soit, n'est pas une création, d'où notre prudence.

Etant donné les nombreux domaines à la fois pratiques et théoriques touchés par la pratique des arts visuels, cet enseignement entre en interaction avec bon nombre de disciplines et offre de nombreuses possibilités de collaborations interdisciplinaires.

L'option spécifique "arts visuels", en tout cas pour sa composante plus spécifiquement liée aux médias et à la communication, permet d'ouvrir l'enseignement directement sur la société, puisque l'étudiant sera amené à se confronter directement aux réalités socioculturelles de l'art, de la communication visuelle et des médias.

L'élève, en fonction de l'option choisie et des degrés, devra faire preuve des connaissances, savoir-faire et attitudes suivantes:

II. CONNAISSANCES

a) Pratiques:

- Connaître les bases du dessin dans ses multiples extensions techniques et créatives.
- Connaître les bases du modelage / maquettage dans ses extensions techniques et créatives.
- Savoir utiliser les différentes technologies liées à l'image.

b) Théoriques:

- Posséder les rudiments d'une théorie de la perception visuelle.
- Posséder des éléments de base d'histoire de l'art et d'esthétique.
- Maîtriser les éléments de base d'une sémiologie de l'image et les éléments plus élémentaires de la théorie de la communication.

III. SAVOIR-FAIRE

Dans le domaine des arts visuels le savoir-faire n'est pas dissociable des connaissances et bien souvent le premier se confond avec les secondes au point de constituer une seule et même chose: connaître les bases du dessin c'est, simplement dit, savoir dessiner, autrement dit avoir acquis ce savoir-faire spécifique. Ce qui nous amène à la considération suivante: le savoir-faire, ici, consiste à avoir intégré les connaissances énumérées plus haut sur le plan intellectuel, émotionnel et pratique.

Ceci dit, les domaines du savoir-faire dans ce que l'on appelle les arts visuels est pratiquement illimité. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'art du XXe siècle pour s'en convaincre: cela va de la peinture à l'huile à la simple manipulation de concepts, de la sculpture en fonte à l'utilisation d'énergies magnétiques ou telluriques. Il serait donc souhaitable d'admettre qu'il y a des savoir-faire de base qui sont ceux que l'on a

indiqués aussi comme des "connaissances" et qui possèdent à la fois une valeur formative et propédeutique et d'autres savoir-faire que l'on peut ajouter selon les besoins et les nécessités du moment (maîtrise de la couleur, maîtrise de la représentation en perspective, maîtrise des matériaux, etc ...)

IV. ATTITUDES

Les attitudes qu'il conviendrait de susciter sont: la curiosité, la persévérance, l'autonomie dans le travail, le sens critique et autocritique, l'exigence de l'optimum dans le travail, l'esprit d'invention, l'ouverture d'esprit qui permet d'observer, de comprendre et d'exprimer le monde et soi-même.